



L'écho du CEDAPA

Bimestriel d'informations techniques du Centre d'Étude pour un Développement Agricole Plus Autonome

n° 42 / juillet-août 2002 / 3,81 €

>édito

Vingt ans déjà !

Après un printemps agité politiquement et face à l'incertitude quant aux futures orientations, ne passez surtout pas aux 35 heures pendant les vacances, profitez-en au maximum, reposez-vous physiquement et surtout intellectuellement car le travail ne va pas manquer à la rentrée.

En septembre nous allons tous nous réunir pour le vingtième anniversaire du Cedapa.

Vingt ans de combat pour la promotion d'une certaine agriculture, respectueuse de tous les maillons de la chaîne. Vingt ans à nager à contre-courant dans une eau critique dans la plupart des cas. C'est vraiment asphyxiant pour les malheureux poissons qui ont résisté à la pollution !

Vingt années dont le bilan est plus qu'honorable. Parti d'une poignée d'hommes et de femmes, le Cedapa rassemble désormais de nombreux agriculteurs dans les Côtes d'Armor. Le Cedapa est devenue une structure incontournable dans le monde agricole, aussi bien vis-à-vis des agriculteurs que du monde scientifique, de l'administration ou des politiques départementaux.

Bref, le Cedapa a grandi, très rapidement ces trois dernières années. Pas encore adulte, fort de ses acquis et de son expérience, mais toujours en recherche.

Les chantiers ouverts sont multiples : les CTE, l'installation progressive, le CTE petites exploitations, la valorisation des produits...

Les vingt ans du Cedapa sont pour nous tous une occasion de faire le point sur ce que doit être demain notre association, sur les axes qu'elle doit privilégier pour répondre à nos attentes collectives.

Nous allons avoir besoin de vous pour organiser, pour réfléchir aux nouvelles orientations du Cedapa, à ses nouvelles perspectives, avec toujours ce même plaisir de travailler en équipe.

Alors bonne moisson et surtout bonnes vacances.

Patrick Le Fustec, Président.



> dans ce numéro

- p 2 : les nouvelles du Cedapa
- p 3 : herboscopie
- p 4 : travaux de saison, zoom sur le compost
- p 5 : lutte contre les adventices et PMPOA
- p 6 : Feroscopie dans la ferme de la porte-ouverte du Cedapa
- p 7 : développement Nord/Sud, la dette du Tiers-Monde
- p 8 : la publication des résultats de Stéréo et... les annonces

Le réseau agriculture durable (RAD) publie chaque trimestre un 12 pages, "La lettre du Réseau agriculture durable", qui fait le point sur l'actualité du RAD et sur différentes initiatives de développement durable.

L'abonnement est de 6.10 euros (20 F) pour les adhérents des groupes du RAD.

Informations et abonnement au RAD - Espace Sainte melaine - 97 av A. Bonnin - BP 17141 - 35571 Chantepie Cedex.

e-mail : bocage@wanadoo.fr

Formation "stratégie de valorisation des systèmes laitiers herbagers" : valoriser pour compenser la baisse programmée du prix du lait

Faire le tour d'horizon des différentes démarches de valorisation sur notre territoire et mieux comprendre le marché du lait, son prix et son avenir avec l'aide d'un économiste de l'INRA,

Yveline et Roger Dagonne, de Plouguernevel, transforment depuis 1995, 40 000 litres de lait. Le produit phare reste le yaourt, parmi une gamme assez étendue de "crèmerie" et la vente se fait uniquement par les marchés, 3 ou 4 par semaine selon la saison. A ce rythme, il faut compter 20 heures de transformation pour 30 heures de commercialisation. Côté valorisation, "la plus-value reste maigre". Selon Roger et il faut "garder à l'esprit que la transfo est gourmande en temps, surtout en commercialisation. Mais ici le projet a permis de pérenniser un emploi sur une petite structure". Enfin Yveline rajoute qu'il est bon de "rester en constante interrogation sur ses produits et ne pas hésiter à en rajouter ou en modifier". Des essais de fromages sont d'ailleurs en cours.

Le programme de recherche Cedapa- Inra- Entremont donne ses premiers résultats. Avec ce projet, c'est la mise en évidence de l'amélioration des qualités sensorielles des produits laitiers (goût, couleur, odeur) qui est recherchée avec notre lait herbager. Aujourd'hui avec un tiers des données, les différences entre les beurres, fromages d'affinage court et long restent relativement ténues. Attendons de goûter les fromages du printemps 2001 et de l'hiver passé pour dégager des résultats significativement différents.

Alexandre Gohin de l'INRA de Rennes est venu nous apprendre le fonctionnement du prix du lait. Le constat est alarmant : les paysans vont perdre 20 % de leur valeur ajoutée après 2005, année de l'arrêt des subventions aux exportations... Au sein du groupe, les stratégies de valorisation prenaient alors une autre dimension : pour résister à cette évolution (inéluçtable car déjà signée) quelles alternatives pour valoriser nos systèmes et vers quelle reconnaissance peut-on et veut-on aller ?

Plusieurs pistes ont été évoquées : le GIE Les Laitiers Herbagers, la transformation fermière, la création d'une "Herbagerie de Bretagne" pour le lait, la création d'un supermarché "durable", la restauration collective...etc. Mais avant d'envisager une plus value avec l'un de ces projets, la question de l'efficacité économique de nos structures nous est posée, avant celle de ces démarches. C'est le thème de la seconde journée de formation : comment peut-on sur nos fermes envisager une meilleure rentabilité ? Existe-t-il encore des leviers pour progresser après avoir réduit nos intrants ? Lors de cette rencontre, nous tenterons une analyse des résultats avec le programme Stéréo et nous pourrions aussi avec un intervenant extérieur mieux comprendre la rentabilité de la transformation à la ferme.

Contact : Marc Morelle, Cedapa



Les 20 ans du Cedapa

L'anniversaire des 20 ans du Cedapa est l'occasion de faire le point à la fois sur le passé et le devenir de l'association. Le conseil d'administration a confié à L'AFIP Bretagne l'animation de ce travail, qui se déroule en deux phases. Une première phase d'enquêtes auprès d'agriculteurs, qui ont été ou sont encore les moteurs du Cedapa, auprès des salariés et auprès d'institutions partenaires du Cedapa (Inra, conseil général...). Une deuxième phase de restitution de l'enquête et d'élaboration des pistes de réflexion. Un travail qui constituera la base des discussions lors de la rencontre des 20 ans.

Journée groupes

Visite du groupe Mené aux essais céréales de l'Inra au Rheu. Depuis 1999, l'INRA expérimente le comportement de variétés rustiques de blé en fonction de différents itinéraires techniques. 4 variétés rustiques, virtuose, oratorio, ornicar, caphorn, et 2 variétés témoins, Isengrain et trémie, qui suivent 4 itinéraires techniques différents, de l'intensif (1 à 2 régulateurs, 2 à 3 fongicides) à l'itinéraire bas intrants (fertilisation bilan moins 60 unités d'azote, 0 fongicide et régulateur). Si on ne prend en compte que la différence des charges opérationnelles entre les deux itinéraires extrêmes, soit 2700-830 = 1870 F, à 55 F/quintal à la récolte prochaine, il faut une assurance de rendement technique supplémentaire de 1870/55 = 34 quintaux... Par ailleurs, le surcoût des charges de mécanisation n'est pas pris en compte. Enfin, les conséquences environnementales entre les itinéraires sont réelles, "mais pas encore évaluées".

Bernard Rolland, responsable des essais est désormais à la recherche d'un organisme agricole coordinateur pour passer à des essais en grandes parcelles de production. Une mission pour le Cedapa ?

Au 24 juin, date de la visite des essais par quelques agriculteurs de Cedapa et de l'Adage 35, Oratorio semble confirmer une bonne résistance aux maladies : "Oratorio montre une grande stabilité dans les essais". Virtuose a souffert par contre de la rouille jaune. A confirmer.

Robert Hamon, GAEC de ma Vallée à Plouguenast

De passage au Cedapa...

- Simon Allain, de l'Union paysanne du Québec, est en stage en France, auprès de trois exploitations du Cedapa (au Gaec des Ruisseaux, au Gaec des Trois sources, puis chez Pascal Hillion) du 25 juin au 16 août. L'Union paysanne travaille sur les indicateurs pour définir un modèle d'agriculture socialement équitable, économiquement solidaire et environnementalement durable. L'objectif de son stage est de développer une expertise quant aux techniques et aux cahiers des charges préconisés par le RAD (France) et le REED (Suisse), par les mouvements bio, de visiter et d'étudier des fermes engagées dans l'agriculture durable. Plus d'infos sur leur projet au prochain numéro.
- Un groupe d'étudiants belges viendra au Cedapa dans la semaine du 16 au 20 septembre 2002.

> rendez-vous

- **début septembre** : journée annuelle du réseau agriculture durable, sur l'organisation du travail et l'agriculture de groupe.
- **23-27 septembre** : Congrès international de la laiterie (Congrilait). Le Cedapa présente les premiers résultats du programme de recherche Cedapa- Inra- Entremont sur la qualité du lait herbager et des produits, beurre et emmental.
- **28 septembre** : Les 20 ans du CEDAPA, après-midi de travail et soirée festive en perspective.

Températures trop basses

Pas de flambée de croissance de l'herbe cette année !

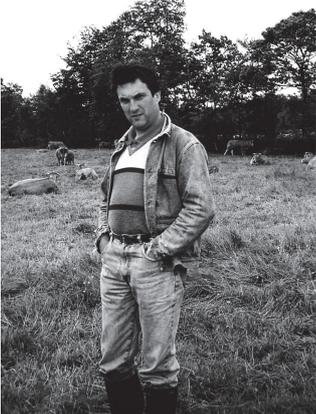
La Grande Isle, 8 juillet

Le 2ème cycle de pâturage a démarré le 19 avril, en commençant par les parcelles à foin et s'est terminé le 20 juin.

La parcelle de réserve (2ha 70) a été pâturée du 16 au 26 mai ce qui a permis d'atteindre un temps de présence par paddock de 3-4 jours (au lieu de deux). La surface des paddocks est environ de un hectare pour 45 UGB. Pendant ce cycle de pâturage, la surface nécessaire par UGB a été de 56 ares.

Au 3ème cycle, nous sommes toujours à un temps de repousse de 45-46 jours nécessaires, compte-tenu des températures froides pour la saison. Le troupeau principal circule donc sur 18,6 hectares (pour 45 UGB), ce qui est supérieur à la normale chez nous.

Côté foin, nous avons coupé pour l'instant 6,6 hectares chez nous, et 6 hectares à l'extérieur pour une récolte d'environ 45 tonnes, en profitant de la bonne semaine du 23 juin. C'est plus tôt que d'habitude mais vue la météo du début juillet, nous avons bien fait ! Les croissances des veaux ont été meilleures que l'an passé (1100 grammes par jour, au lieu de 920 grammes en 2001).



Pascal Hillion, Saint-Bihy

La Guénochais, le 7 juillet

Salut à tous, nous allons vous faire le point sur l'herbe à la Guénochais,

La pousse a été bonne sur mai et juin, nous avons réalisé un stock de 120 rounds de foin (35t) et 100 rounds d'enrubannage (30t). Le besoin pour l'hiver étant de 80t (38 ugb x 2t), il manque 15t qui seront réalisés à l'automne.

Il y a 5 ha à faucher début juillet et environ 3 semaines de stock sur pied. Si l'été se passe bien, les 3 ha de maïs seront récoltés en grain.

Depuis le début de la ration 100% herbe, nous avons arrêté le complément céréale, et nous n'avons pas noté de baisse de lait, ni des taux (41,5 TB et 32,4 TP avec 23 litres par vache et par jour).

Nous pensons que l'herbe est de meilleure qualité en 2002, mais aussi que le fait d'apporter de la céréale les années passées, avait favorisé un état d'acidose et ainsi une chute des taux et du lait.

Les vaches laitières tournent sur 4,5 ha la nuit et 4,2 ha le jour.

Les génisses pâturent sur 4 ha.

Le problème qui se pose en ce moment est de savoir quelle parcelle il faut faucher ou garder sur pied ?

Les 4 ha de RGH+TV ont sorti 18t de foin et 15t d'enrubannage, la 3ème coupe se fera mi-juillet si le temps le permet.



Claude et Mireille, Sévignac.

> **en bref**

Des relations positives avec l'éleveur, dès leur plus jeune âge, augmente la docilité et le bien-être des animaux.

C'est le résultat d'une recherche de l'Inra, qui indique que "rétablir le contact homme-animal permettrait de réduire durablement le stress,

et dans certaines productions, l'agressivité des animaux vis-à-vis de l'homme". Mieux, caresses en association avec une alimentation à la main, ont une influence sur la croissance et la qualité de la viande des veaux. L'important : la qualité et la précocité de la relation.

L'Inra propose de faire pâturer des vaches virtuelles.

Sepatou est un simulateur de conduite de pâturage qui permet de tester informatiquement, et donc sans risque, différentes stratégies, en tenant compte des aléas climatiques. Sepatou est validé sur trois conduites de pâturage :

70, 100 ou 150 jours de pâturage seul au printemps pour des surfaces de pâture disponibles respectivement de 26, 35, 48 ares par vache. Sepatou a ainsi calculé sur 17 années (1983-1999) la part respective de l'herbe pâturée, de l'ensilage de maïs et des aliments concentrés utilisés. Les

résultats sont proches des cas types décrits par les experts, puisque la durée de pâturage seul calculée par le logiciel sur les 17 années est en moyenne, respectivement, de 60, 90 et 147 jours. Sepatou se veut donc être, selon l'Inra, un outil de formation et d'animation.

Le compost, un trésor de bienfaits



Les composts de fumiers de bovins, porcs... ont un effet spectaculaire sur nos prairies, ils donnent vigueur et pérennité au trèfle blanc qui repart dans les 4 à 6 mois après l'épandage ;

10 à 15 tonnes de compost à l'hectare suffisent.

On peut l'épandre au printemps sur les prairies destinées au pâturage - il n'y a aucun problème pour faire pâturer les animaux - mais plutôt s'abstenir sur les parcelles à foin ou ensilage, car on retrouve du compost dans le fourrage. Sur ces parcelles fauchées, on l'épandra après la coupe.

On peut aussi épandre le compost en septembre-octobre si le fumier a été composté en été. Mais quelle que soit l'époque, un compost s'emploie dès la fin du compostage : 5 à 6 semaines après le passage de la composteuse. C'est à ce moment qu'il a toute sa force et sa valeur fertilisante. Donc absolument pas de tas de compost traînant six mois, voire tout l'automne et

l'hiver avant d'être épandu, quel gâchis ! De plus, de telles pratiques agacent les défenseurs de l'environnement et amèneront l'administration à envisager des plates-formes bétonnées avec des fosses de récupération de jus. Alors qu'épandu dans la foulée du compostage, aucun jus ne s'est échappé du tas en fermentation et le stockage peut se faire au champ comme la réglementation nous y autorise.

Comment expliquer cet effet bénéfique du compost ?

J'y vois trois explications :

1. Le compostage d'un fumier provoque la perte de 50 à 70 % de l'azote qu'il contient. Cet azote est évacué sous forme de gaz dans l'atmosphère. Heureusement, on sait maintenant que cet azote qui rejoint l'atmosphère est en majorité sous forme moléculaire (N₂)* et donc ne gêne en rien l'environnement. Mais il y a bien une perte importante d'azote. Donc pour une culture, comme la betterave, gourmande en azote, il est préférable d'employer du fumier frais.

Par contre nos prairies à base de trèfle blanc ne nécessitent pas d'apport d'engrais ou d'amendement azoté - les nodosités y pourvoient - et elles craignent l'azote minéral. Or le peu d'azote que contient un compost est entièrement sous forme organique et ne peut donc freiner l'activité des nodosités du trèfle.

2. On connaît l'importance du calcium, du phosphore, de la potasse pour la vigueur et la pérennité du trèfle blanc : le compost (non lessivé) est riche de ces éléments.

3. Un mètre cube de compost contient des milliards de bactéries qui relancent la vie microbienne du sol et donc de la prairie. Cette vie microbienne a un rôle essentiel dans la transformation de l'humus et des éléments minéraux essentiels comme le calcium, le phosphore, le potassium, le magnésium, qui sont mieux assimilés par les plantes. Cela va aussi favoriser le développement des vers de terre si important pour une bonne structure du sol et le brassage terre-végétaux.

On voit ainsi l'enjeu d'une reconversion de la production porcine sur litière. Contrairement au lisier, le compost trouverait une place de choix dans la fertilisation des prairies, résolvant en même temps le problème de la répartition des déjections et donc de l'environnement.

André Pochon.

*NDLR : la nature des dégagements gazeux (NH₃ ou N₂) du compost ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté scientifique. Des travaux sont en cours qui devraient permettre de clarifier ce point.

> Il est temps ...

- de penser à l'après-moisson : le déchaumage, avec des outils à dents. Pour ceux qui ont récolté tôt leurs céréales, et qui sont envahis de rumex, c'est l'occasion de faire des déchaumages successifs pour épuiser les vivaces, d'ici le 15 septembre, si vous devez semer une prairie.
- de ne pas hésiter à faire du foin ou de l'enrubannage fin août, si le temps le permet et si on est débordé par l'herbe. Cela permet d'éviter le risque de pourrissement de l'herbe sur pied.
- de semer les pâtures, au plus tard le 15 septembre.

André Pochon préconise les variétés Menna et Demand en trèfle blanc en association avec Ohio et Vigor, 10 à 12 kg de RGA pour 5 à 6 kg de trèfle.

Préparer le lit de semence pour obtenir une terre fine en surface et bien tassée : "il faut pouvoir rouler à vélo sans effort sur la terre".

Pour le semis, on peut utiliser le semoir à céréales, en relevant les bottes pour déposer les graines sur le sol, ou le distributeur d'engrais.

En cas d'infestation de rumex dans la parcelle, traiter à la levée avec 1 l d'Asulox et 1 l de tropotone (molécule du groupe II), avant le stade trois feuilles du trèfle : "c'est une garantie de 2-3 ans tranquille", selon Pascal Hillion. Efficace sur jeunes plantules de rumex.

Si les conditions météo le permettent, un "déprimage" d'automne s'impose. Il remplace un désherbage et fait de la lumière pour le trèfle.

Plus de précisions dans le Cahier technique "Construire et conduire un système herbager économe", et dans "La prairie temporaire à base de trèfle blanc", d'André Pochon.

A essayer

Lutter contre les adventices avec des engrais verts.

C'est une des nombreuses vertus que peuvent avoir les engrais verts, selon Joseph Pousset, conseiller et agriculteur biologique. Pas de recette miracle, mais des successions culturales à essayer.

Contre le chiendent, il préconise le seigle, "qui peut faire reculer significativement cette adventice, surtout s'il est répété deux ou trois années de suite"

Contre les chardons, l'avoine ("quelques observateurs ont cru remarquer que les chardons sont moins envahissants dans l'avoine que dans les autres céréales"), et de proposer deux mélanges l'un d'avoine (70 kg) + vesce (50 kg), l'autre de luzerne (15 kg) et dactyle (10 kg), à semer sous avoine et à laisser trois ans en place.

Contre la folle avoine, priorité à l'avoine et parfois au ray-grass (avoine 801 kg + vesce 40 kg + ray grass 5 à 10 kg). Contre moutardes et ravenelles le colza (ou la moutarde) et le seigle.

Penser au sarrasin (famille des polygonacées) lorsque les rumex, oseilles, renouées sont envahissantes d'autant plus que le sarrasin aurait la propriété (avec la moutarde et le seigle) de dégager des toxines efficaces contre les adventices.

Pour les rumex et les chardons, Joseph Pousset recommande après une lutte mécanique au printemps "quand l'air est déjà chaud et sec" de semer en été "un engrais vert à végétation puissante qui va asphyxier les repousses de rumex". Par ailleurs, l'implantation de la prairie sous céréales, et en particulier sous avoine diminue le salissement au départ : la levée des adventices est retardée et ensuite leur développement est freiné.

Autre argument qui plaiderait dans cette voie : l'importance de l'équilibre sucre / cellulose / azote dans la rotation. Les graminées et les crucifères fournissent des sucres (carbone "rapide"), les céréales et le maïs grain de la cellulose (carbone "lent"), les légumineuses de l'azote. Une rotation céréalières, trop riche en cellulose, favoriseraient le développement de graminées apportant leur sucres (vulpin, folle avoine, paturin). Et de s'interroger si la présence du rumex - aux racines puissantes, et donc riches en carbone lent - ne viendrait pas compenser dans les prairies temporaires RGA-TB la trop grande richesse des sols en sucres.

Engrais verts et fertilité des sols, Joseph Pousset, Editions Agridécisions

Appel à expériences

Vos succès (et vos échecs), en matière de lutte contre les adventices nous intéressent. Merci de nous en faire part.

PMPOA 2

Adhésion avant le 31 décembre 2002

Le PMPOA 2, ou Programme de maîtrise des pollutions liées aux effluents d'élevage (PMPLEE) est désormais accessible à tous les éleveurs des Côtes d'Armor. Si toutefois ils ont intérêt à rejoindre le dispositif d'aides. Le PMPOA 2 "n'est pas fondamentalement de la mise aux normes", a rappelé le directeur départemental de l'agriculture. Il ne finance "que ce qui est au-delà du réglementaire", Ainsi pour les capacités de stockage, il ne finance qu'au delà de 45 jours de stockage pour les exploitations soumises au règlement sanitaire départemental. "Ce programme vise en priorité à permettre aux agriculteurs de se conformer aux prescriptions de la directive nitrates et de fonctionner en bon agronome".

Nouveauté du PMPOA

2, le DEXEL sera complété d'un projet agronomique, "visant à montrer que l'amélioration des pratiques culturales conseillée permet la maîtrise des risques de pollution". "Projet agronomique qui comporte un plan d'épandage, un plan de fumure annuel, un cahier de fertilisation et les modalités de gestion de la fertilisation et de l'interculture.

L'adhésion au PMPOA permet de disposer d'un délai pour l'application du calendrier d'épandage prévu dans le deuxième programme d'action de la directive nitrates, jusqu'à la réalisation des travaux. Mais les éleveurs doivent respecter immédiatement les exigences minimales de la directive nitrates qui ne nécessitent pas de travaux. Par contre, toute exploitation qui ne manifeste pas sa volonté

d'adhérer au PMPOA au 31 décembre 2002, est réputée appliquer toutes les dispositions de la directive nitrates dès le 1er janvier 2003. Si ce n'est pas le cas, "elle sera exclue de tous les dispositifs d'aides à l'investissement, du PAM au Contrat territorial d'exploitation".

Modalités pratiques

■ Dès fin juillet, les formulaires de déclaration d'intention devraient être "largement diffusés". Ils seront dans tous les cas disponibles auprès des DDAF. Attention, il faut fournir avec cette déclaration, les actes administratifs pour les élevages soumis aux installations classées (arrêté d'autorisation, récépissé de déclaration, ou attestation de dépôt du dos-

sier de régularisation).

- Les dossiers complets déposés avant le 12 décembre 2000 seront traités selon les modalités du premier programme (250 dossiers environ sont concernés). Tous les autres sont instruits sur la base du PMPOA 2, et font donc l'objet d'un complément d'étude, subventionnable en totalité.
- Un délai de 4 mois entre le dépôt du dossier et la décision de financement. C'est l'objectif "de routine" que se fixe l'administration. Le délai de droit est de 8 mois au maximum.
- Sont exclus du PMPOA 2 les élevages qui ont déjà bénéficié du PMPOA 1.

Le mot du Cedapa

"La mise aux normes environnementale s'impose à toutes les exploitations, y compris les petites et moyennes. La réalisation des investissements nécessaires à cette mise aux normes risque de fragiliser ces structures sur le plan économique. Aussi Le Cedapa se positionne en faveur de systèmes alternatifs tels que les fossés lagunants, les filtres à sable, etc... En effet, on peut s'interroger sur la non homologation des filtres à sable pour les rejets d'origine agricole, alors que les communes de notre département utilisent ce système de traitement. La balle est dans le camp de l'administration pour faire la part des choses, en tenant compte des enjeux économiques et agricoles du département."

Loïc Barbot, agriculteur à Kerien

Gaec de ma Vallée, Plouguenast, une grande petite ferme

800 personnes à la porte-ouverte du Cedapa

Michel, Guy, Robert et Stéphane vivent sur 56 hectares et emploient 4 personnes. Au fil des années, ils ont acquis une maîtrise "presque" totale de leur système de production, de la conduite de l'élevage à la transformation du lait et la commercialisation du fromage.



La poussette dans le pédiluve, Thomas s'agite... "Les élevages, c'est fragile, faut pas mettre des microbes", explique la maman. Ensuite, droit devant : l'objectif, les chèvres... L'assaut des barrières, les contorsions pour les toucher. Pas

farouches, les biquettes, qui se laissent envahir par les petites mains, tirer sur la barbichette. Insensibles au bruit et à la foule, elles continuent à manger ce foin vert "qui sent bon comme le bon pain". "Punaïse, le pis traîne par terre". Bientôt la traite ? "C'est là-bas, y' a mon collègue qui fait trop de baratin, ça bouchonne".

Un autre rapport avec le consommateur, le GAEC de ma Vallée le cultive depuis le début, en 1976. La paire du début, Michel et Guy, font les marchés, "vendre ton produit, c'est en être responsable jusqu'au bout, de sa qualité, mais aussi de sa quantité". Ils y rencontrent des crémiers, qu'ils fournissent bientôt en fromage, abandonnant les marchés. "Les grandes surfaces ont développé des rayons coupe au détriment des crémiers. On a embrayé sur la grande distribution". Un choix qui leur donne satisfaction - difficile de faire autrement dans une région qui consomme peu de fromage -, même si Robert avoue ressentir "moins de plaisir à abandonner son fromage dans un rayon entre deux buchettes à 7 francs". Mais il se console que "des consommateurs soient prêts à payer le fromage du GAEC le double !"

Complémentarité des métiers

25 ans déjà. Peu nombreux sont les collègues qui ont tenu : "c'est tellement difficile de maîtriser tous les paramètres". Leur début a été laborieux : "on a eu des avortements la première année et le tiers des chèvres n'avaient pas de lait. On a mis des années à régler définitivement le problème". Un nouveau bâtiment et le passage à une alimentation sèche ont eu raison des ennuis sanitaires. Mais la résistance, ils l'ont aussi trouvée dans l'association et la complémentarité des métiers. Polyvalence pour gérer le temps

libre, - trois week-end sur quatre et quatre semaines de vacances, des acquis précieux -, complémentarité pour utiliser au mieux les compétences de chacun. Ainsi, au fil des années, le GAEC de ma Vallée est devenu une grande petite ferme. 4 associés, 4 salariés, pour plus de 2 millions de chiffres d'affaires, sur 56 hectares avec 270 chèvres laitières et quelques 130 brebis !

Econome...

Le GAEC revendique en effet le statut de "petite ferme" et s'intéresse à l'expérimentation du Cedapa sur le CTE "petite exploitation". Leur démarche se veut économe et autonome... Econome le séchage en grange ? Oui, dans leur système : "on a tout essayé. On a été chercher de l'herbe, on les a amenées à la pâture; mais les chèvres n'aiment pas l'herbe mouillée". Le foin est garant de la bonne santé des chèvres, très fragiles, et de la qualité des fromages (en particulier vis-à-vis de la listéria). "Les élevages de chèvre, c'est comme les vaches. Tu as beaucoup de système maïs-soja, qui tournent à plus de 1 100 litres par lactation. Ici on est à 800- 900 litres". Economie aussi sur le matériel : "on investit seulement pour le foin". Pour le reste, il y a la CUMA de Plouguenast, "une des plus vieilles de France" et celle d'Agricompost pour le retourneur d'andains.

.. et autonome

La recherche d'autonomie est plus récente. D'abord l'entrée dans le cahier des charges du CEDAPA. Ils passent d'association dactyle-luzeren à des mélanges graminées - légumineuses plus complexes, pour le plus grand bonheur des chèvres. La chèvre goûte dans la nature environ 450 espèces, contre 250 espèces pour la vache : "une flore complexe, c'est plus d'appétence". Ensuite l'introduction de céréales - blé et mélanges céréaliers - et de maïs grain dans la rotation, permise par l'arrivée du quatrième associé avec 30 hectares. L'objectif, substituer les concentrés qui constituent un tiers de la ration, et valoriser, avec un troupeau de brebis des surfaces fourragères "perdus" pour les chèvres.

La recherche d'autonomie concerne aussi l'énergie. Le solaire ? "seulement une solution d'appoin". Le bois ? "Pour une installation comme la nôtre, la chaudière à copeaux coûte environ 200 000 francs. Mais la matière première est disponible sur l'exploitation".

Quelques chiffres en 2001

190000 litres produits et transformés

2 156 630 F de produit brut

713 288 F d'EBE (excédent brut d'exploitation)

33% d'EBE / produit brut

Les charges de personnel représentent 608 469 F

Un litre de lait transformé est valorisé à hauteur de 10,70 F environ.

Arnaud Zacharie, du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde en conférence à Saint-Brieuc avec Attac

Annuler la dette du Tiers-Monde

Sortir le sud de la pauvreté passe par l'annulation de la dette et par la mise en place d'un fonds du développement. Une nécessité donc, et un dû, parce que les prêts au Tiers Monde ont profité rarement aux populations locales.

« Une part très importante de la dette du Tiers Monde est une dette odieuse ». Jugement moral ? Pas seulement. Zacharie, chercheur au CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde) s'appuie sur une jurisprudence de la fin du 19^{ème} siècle : *"c'est une dette concédée par un régime non démocratique, en complicité avec les créanciers et qui n'a pas profité aux populations locales"*. Et il démonte le mécanisme de la dette : *"il y a quatre acteurs principaux de l'endettement du Tiers-Monde"*.

Le premier : les banques internationales. Au début des années 70, les banques internationales disposent de trop de liquidités (les eurodollars investis en dehors des USA, et les pétrodollars), dans un contexte de crise des pays riches : *"les banques cherchent un exutoire et se tournent vers le Tiers Monde"*. Des pays souvent jeunes, *"qui vont bénéficier de taux d'intérêt soit très faibles, soit négatifs"*.

Le Tiers-Monde, "l'exutoire" des pays riches

Le deuxième : les gouvernements du sud, *"souvent des kleptocraties soutenues par l'un ou l'autre bloc"*. Les élites locales vont détourner une part importante des prêts bancaires : *"on estime que 50% des prêts bancaires concédés à l'Afrique ont été détournés et 70% des prêts de l'Amérique du Sud !"* Avec la complicité des banques : *"elles apportent leur ingénierie financière pour monter les détournements de fonds"*.

Troisième acteur : les gouvernements du nord. Les entreprises comme les banques sont en crise de débouchés et se tournent vers le Tiers-Monde. *"Les gouvernements créent des agences spécialisées comme la Coface, qui garantit avec de l'argent public les exportations des firmes"*.

Quatrième acteur : la banque mondiale, créée avec le FMI (Fonds monétaire international) à Bretton Woods en 1944. Arrive à sa tête en 1968 Robert Mac Namara l'ex-PDG de Ford, *"avec un credo, investir dans le Tiers-Monde pour permettre un développement et une croissance mondiale infinie"*. La banque mondiale qui n'avait investi que 10 milliards de dollars depuis sa création en investit 13 en cinq ans. Mais ces projets se révèlent être *"des projets pharaoniques qui seront des gouffres financiers, et qui auront souvent des conséquences environnementales et sociales négatives"*. Avec des objectifs parfois peu locaux : *"Au Gabon, si on a fait des lignes haute tension, ce n'est pas pour apporter l'électricité dans les*

villages, mais bien pour pomper le pétrole d'Elf Gabon !"

Sauver les banques, pas les pays

Quatre acteurs principaux et un triple tournant dans les années 80 : la décision américaine de multiplier par trois ses taux d'intérêt, le début de la chute des cours des matières premières, le coup d'arrêt des prêts aux pays du Tiers-Monde. Plus de ressources et une dette qui explose : *"le taux d'intérêt des prêts de l'Amérique latine était de -3,4% en 1970, il passe à 27,5% en 1982"*. Résultat : le Mexique fait banqueroute en août 1982. A Toronto, en septembre 1982, *"le FMI et la banque mondiale se trouvent face à un dilemme, soit sauver les banques qui ont investi beaucoup d'argent dans le Tiers Monde, soit sauver tous ces pays en développement au bord de la faillite. Ils décident de sauver les banques"*. Et mettent en place les plans d'ajustement structurel, imposés aux pays qui veulent bénéficier de prêts moins chers, bref tous. *"Avec trois règles de base : privatiser, exporter pour acquérir des devises pour rembourser la dette, et libéraliser le commerce et la finance"*. Une mécanique d'enfoncement des pays dans la dette que Zacharie dénonce avec force. La privatisation ? *"Tous les pays en même temps. Résultat : c'est une grande braderie. La compagnie aérienne d'Argentine a vendu des avions à 1,57 dollars pièce"*. Le tout exportation ? *"La surproduction de matières premières a entraîné la chute des cours, donc la chute du revenu d'exportation donc toujours plus d'endettement !"*. La libéralisation ? *"Le commerce international, c'est une Porsche contre un "deux chevaux". En plus les pays riches sont protectionnistes : on donne un kilomètre d'avance à la Porsche"*.

"Une Porsche contre une deux chevaux"

Il faut donc abolir la dette, mais pas *"pour blanchir les dictateurs locaux, au contraire"*. Les alternatives existent : *"il faut créer de nouvelles règles, une institution qui garantissent les droits fondamentaux"*. Le développement du sud est à portée de main : *"on estime à 80 milliards de dollars par an et pendant dix ans la somme nécessaire pour garantir à tous les êtres humains tous les services sociaux de base. Les dépenses militaires annuelles mondiales se montent à 780 milliards de dollars, les dépenses publicitaires à 1000 milliards de dollars"*. *"La misère du présent, richesse du possible"*.



"Le Tiers-Monde rembourse par an 349 milliards de dollars, soit sept fois plus qu'il ne reçoit des pays du nord pour l'aide au développement. Le remboursement de la dette représente au Cameroun plus de 36% du budget national, quand les services sociaux ne disposent que de 4%".

Pour plus d'infos
www.cadtm.org

> vient de paraître

"A la recherche de l'agriculture durable"

L'Inra publie les résultats de Stéréo

Les résultats de l'étude de systèmes herbagers économes en Bretagne, menée par l'Inra en partenariat avec le Cedapa et le Conseil général viennent d'être publiés. 15 exploitations laitières, engagées à des degrés variables dans une démarche du type cahier des charges Cedapa ont été suivies de 1993 à 1997 : résultats technico-économiques, environnementaux, temps de travail, conduite des troupeaux, gestion du pâturage, conduite des cultures. Cette approche "exploitations" a été complétée par une approche "bassin versant", qui a permis d'effectuer des mesures directes de la qualité de l'eau sur le plan de l'azote et des produits phytosanitaires, et de les interpréter en fonction des pratiques agricoles en amont. Cette démarche a été menée sur deux petits bassins versants de moins de 100 hectares, l'un pratiquant une agriculture type Cedapa, l'autre de type plus conventionnel.

Moins d'azote lessivé

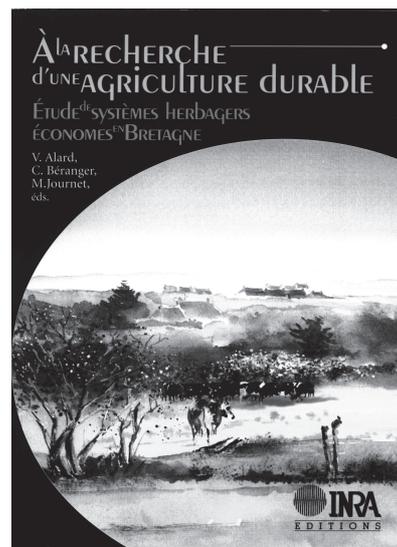
Résultat : une validation environnementale des méthodes de production de l'agriculture durable. Le bilan d'azote réalisé à l'échelle des BV estimait la quantité d'azote lessivable à 47 kg pour le bassin le plus herbager et à 75 kg pour le bassin le plus intensifié. Le même type de comparaison a été fait pour la contamination de l'eau par les pesticides : en réduisant la part des surfaces traitées, grâce à l'extension des surfaces en

herbe et en amorçant la lutte non chimique, le système Cedapa permet de limiter la quantité de pesticides utilisés.

Autonomie retrouvée

Trois conclusions essentielles au niveau des exploitations. Les exploitations ont dû modifier profondément leur système de production : l'assolement (diminution du maïs au profit des prairies d'association, introduction de la betterave), les méthodes de fertilisation (substitution de l'azote minéral par de l'azote organique, compostage), la conduite du troupeau (la conduite alimentaire, mais aussi d'autres pratiques, telles la durée du tarissement, l'allaitement...). Malgré ces nécessaires modifications, les éleveurs ont été capables de mettre en place très rapidement ces systèmes herbagers. En faisant preuve d'innovation, ils ont retrouvé une autonomie dans leur métier et une certaine qualité de vie.

L'étude valide donc le "compromis environnemental et socio-économique" de l'agriculture durable, tout en notant que "le programme Systèmes Terre et Eau met objectivement en perspective les possibilités de valorisation des produits issus de ce type d'agriculture". Une conclusion toujours à l'ordre du jour.



"A la recherche d'une agriculture durable", Etude de systèmes herbagers économes en Bretagne, V. Alard, C. Béranger, M. Journet, eds. - Editions INRA, Coll. Espaces ruraux - 2002, 346 p. - 54 euros.

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 Avenue du Chalutier Sans Pitié, Bâtiment Groupama, BP 332, 22193 PLERIN Cédex, 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr
 Directeur de publication : Patrick LE FUSTEC.
 Comité de rédaction : Pascal HILLION, Olivier JEGOU, Loïc BARBOT, Jean-Pierre GOUELLO, Claude LONCLE, Benoît ALLAIN.
 Maquette, secrétariat de rédaction : Nathalie GOUEREC
 Abonnements, expéditions : Brigitte TRÉQUIER.
 Imprimerie : J'imprime, ZA des Longs Réages, BP467, 22194 PLERIN cédex.
 N° de commission paritaire : 76787 AS
 ISSN : 1271-2159

> emplois et installation

Exploitation laitière nord Côtes d'Armor, CTE Cedapa, recherche vacher, CDI 35 heures, débutant accepté.
 Tél : 02.96.95.09.95

GAEC 2 associés lait-porc, 129 ha, à 15 km de Rennes, **cherche salarié**.
 CDI, à pourvoir rapidement, si possible début août.
 Tél : 02.99.69.97.55
 (Jacky ou Gildas)

URGENT : 2 jeunes avec un projet d'installation en vaches allaitantes et poulets de chair, en agriculture biologique à Bannalec, cherchent des partenaires pour la constitution d'un GFA (Groupement foncier agricole). "L'EPI (étude prévisionnelle d'installation) montre la viabilité de notre projet d'élevage". Sauf que... "le propriétaire veut

mettre en vente les 40 ha qu'il possède et le corps de ferme". La constitution d'un GFA est la seule façon d'éviter d'acquiescer des terres "par des éleveurs de porcs" !
 Pour plus d'infos : Arnaud Dufour et Céline Wolff Kergallic 29380 BANNALEC tél : 02.98.39.55.43 kerduff2002@yahoo.fr

Exploitation cherche repreneur.

Paul Gabriel et Geneviève Manceau proposent leur exploitation à la reprise : 110 brebis sur 17 ha en conversion bio (les ventes 2003 se feront en bio), 4 bâtiments de 400 m² de volailles label, accueil pédagogique et thérapeutique, camping à la ferme, travail en CUMA, participation à un groupement d'employeur.
 Tel /Fax 05.49.81.84.33

N.G.

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

L'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

CEDAPA 38/01

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Commune :
 CP : Tél :

Je m'abonne pour :

1 an	2 ans
(7 numéros)	(14 num.)

Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant	<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 23 €
Non adhérent, établissement scolaire	<input type="checkbox"/> 23 €	<input type="checkbox"/> 38 €
Soutien+organismes, entreprises	<input type="checkbox"/> 33 €	<input type="checkbox"/> 50 €
Adhésion 2002	<input type="checkbox"/> 31 €	

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

J'ai besoin d'une facture